

table qu'il aurait à rendre un jour. Alors il s'émut, il sanglota, il m'offrit cent, deux cents, trois cents livres sterling, si je voulais lui donner l'absolution.

D'essayer de lui persuader d'aller lui-même se dénoncer et se livrer aux magistrats, il y avait peu de chances ; et puis je ne sais si ma conscience n'aurait permis de lui donner ce conseil.

Je m'efforçai donc de lui faire comprendre qu'il y aurait moyen d'assurer le salut de mon frère sans compromettre sa sûreté personnelle. Je lui proposai, par exemple, de passer en pays étranger, laissant derrière lui une attestation signée de deux témoins, par laquelle il se reconnaît l'auteur du crime, et donnerait les détails propres à convaincre le juge. Rien.

Cet homme se méfiait de tout, il craignait que les témoins ne le trahissent avant qu'il fût sorti des trois royaumes. D'ailleurs, il ne se souciait pas de s'expatrier, à présent qu'il était riche ; car il parlait de deux mille livres sterling qu'il avait volées à sa victime comme d'une fortune patrimoniale, fruit d'économies, fruit d'un travail honnête et pénible. Il me détaillait avec un horrible sang-froid les opérations de commerce auxquelles il allait se livrer ; il me disait comment il s'y prendrait pour conserver et accroître ce qu'il appelait son petit avoir, et comment il allait pouvoir maintenant épouser la fille d'un mennier, qu'il n'aimait pas plus qu'il n'en était aimé, mais qui lui convenait fort comme fille unique d'un père vieux et avare.

Vous dire ce que je souffris dans une semblable conversation, ce serait impossible.

Il y eut un moment où je faillis oublier le caractère dont j'étais revêtu. Lassé de lutter contre cette ingrate nature, je me hasardai à lui faire entendre que, s'il ne consentait pas à sauver mon frère, je pourrais bien, moi, le livrer aux magistrats.

Alors il tira de sa poche un poignard, mais je le lui arrachai comme je l'aurais fait à un enfant, et, brisant une vitre, je le lançai dans la rue ; puis, honteux d'avoir employé un pareil moyen, je me jetai aux pieds de cet homme, je les arrosai de mes larmes, je lui demandai pardon, je le priaï comme on prierait Dieu et les saints, ou plutôt comme on invoquait autrefois les divinités malfaisantes. Tout fut inutile ! cet homme n'avait ni cœur ni entrailles ; c'était une bête féroce, moins le courage et la dignité.

Que vous dirai-je ? Le jour allait paraître quand je le conduisis jusque dans la rue. Je me jetai tout habillé sur mon lit ; j'étais harassé de fatigue ; il y avait quarante-huit heures que je n'avais pas dormi. Aussi ne tardai-je pas à succomber au sommeil, ce que je n'aurais pas osé espérer.

Quand je m'éveillai, ma mère était à mon chevet, debout, pâle, haletante. Je soupçonnai que je devais avoir rêvé tout haut, et je tremblai que mon fatal secret me fût échappé.

Il n'en était rien, grâce à Dieu ; j'en avais assez dit pour lui faire soupçonner que je savais quelque chose, pas assez pour lui faire comprendre ce que je savais. J'avais parlé de l'innocence de mon frère comme d'un fait certain, positif, je m'étais entretenu avec le véritable meurtrier de son rival, mais sans dire où j'avais puisé cette conviction, quel était le coupable, où et comment je l'avais connu.

Ma mère m'adressa des questions auxquelles je ne

pouvais, auxquelles je ne devais répondre ; puis s'irritant de mon silence, tantôt elle m'accablait des reproches les plus immérités et les plus poignants : tantôt, s'arrachant les cheveux et se roulant sur le tapis, elle m'adjurait avec larmes, avec sanglots, du lui rendre son fils bien-aimé. Dispensez-moi de m'étendre sur cette seconde lutte, plus courte, il est vrai, mais plus pénible que la première.

Heureusement, pendant qu'elle durait encore, l'archevêque arriva, et ma mère se fit un devoir de nous laisser seuls. Je lui racontai tout ce qui s'était passé depuis la veille ; il m'écouta les larmes aux yeux, il me prodigua les encouragements et les consolations. Puis comme sa main pressait la mienne : Dieu soit béni ! mon fils, s'écria-t-il, vous avez la fièvre ! Dieu, qui apprécie la grandeur de votre sacrifice, vous envoie la maladie du corps pour vous soustraire pendant quelque temps aux peines d'esprit. Dès ce moment, vous ne seriez plus responsable des paroles qui pourraient vous échapper, je le sais, moi qui ai reçu votre confiance, et puisque vous ne pouvez plus veiller sur vous-même, votre évêque prendra ce soin.

Effectivement, pendant une semaine entière que je passai dans le délire d'une fièvre ardente, le saint prélat quitta mon chevet ni le jour ni la nuit, et il ne permit l'entrée de ma chambre à personne, non pas même à ma mère.

Quand le délire m'eut abandonné et que la raison me fut rendue, j'étais si faible que je n'avais presque plus l'énergie de souffrir, en sorte que, lorsque le jour fatal arriva...

« Comment, s'écria John Williams hors de lui, *Le jour fatal ! est-ce que votre frère fut condamné ?*

— Pendu ! Messieurs, pendu ! il fut pendu chargé de chaînes, comme un gentilhomme dégradé de noblesse qu'il était. Pendant qu'il vivait encore, le bourreau brisa devant lui son épée, et déchira les armes de notre maison ! »

À ces mots, je levai sur le père Maurice des yeux stupéfaits, et dans ces beaux cheveux blancs il me sembla voir briller l'auréole dont nous entourons la tête de nos saints.

Quant à John Williams, il se précipita à genoux, et, saisissant les deux mains du vieillard, il les embrassa convulsivement.

Lorsque nous fûmes un peu remis tous les trois d'une émotion si vive, l'abbé Maurice reprit doucement son récit.

« Quand le jour fatal arriva, nous le passâmes, l'archevêque et moi, prosternés et récitant les prières des agonisants. Souvent nous étions interrompus par les cris de la foule et par le roulement des tambours ; car on avait déployé des forces considérables pour cette exécution.

La résignation chrétienne de mon frère et ses protestations répétées d'innocence lui avaient rendu de nombreux amis, et l'on craignait une sédition pour laquelle le premier prétexte venu était bon en Irlande, à cette époque-là.

« Et votre mère ? » s'écria John Williams.

— Elle ne souffrit pas longtemps : huit jours après elle rejoignit son fils bien-aimé. Au moment où elle allait quitter ce monde, le prélat se pencha sur son lit. Je ne sais ce qu'il lui dit, mais la joie brillait dans ses